

Crise, intégration et solidarité internationale : associations de migrants dans l'Union européenne

Altay Manço¹ et Andrea Gerstnerová

« La crise plonge dans le désespoir Grecs et migrants. Le contexte laisse la société grecque sans défense face à la xénophobie et le racisme que l'État semble nourrir. La police organise des opérations conduisant à des arrestations massives de sans-papiers et répand la terreur parmi leurs communautés. Des milliers de migrants sont détenus dans des centres qui débordent. L'issue qui les attend est le renvoi dans le pays d'origine. Les populations locales, autour des centres, sont hostiles envers les migrants. Les membres du mouvement d'extrême droite l'Aube dorée, présent au Parlement, mènent des opérations contre les étrangers : les blessent, détruisent leurs biens, commerces et logements. Les dirigeants des différentes communautés de migrants sont aussi victimes d'attaques, sans que l'État ne les protège. Les migrants sentent que leur survie est menacée. Ils ont peur de se déplacer et de se réunir. Cette situation représente un retour à de nombreuses années en arrière. La crise s'aggrave en Grèce, mais aussi ailleurs en Europe. Elle menace les droits fondamentaux de toutes les populations : accès à l'alimentation, au logement, au travail, à la liberté d'expression... Il faut reconsidérer la position des migrants dans les relations solidaires entre le Nord et le Sud. »²

Si « la mobilité renvoie à l'inégalité entre groupes humains et le droit de migrer reste surveillé par les législations nationales plutôt qu'internationales » (Castles, 2008), « la mosaïque multiculturelle des villes européennes joue un rôle important dans la prise de décision des migrants quant à leur destination » (Giddens, 1984). Cette décision n'est pas uniquement liée à la santé économique de ladite localité. Elle est aussi motivée par la présence et la densité de réseaux communautaires et leurs interactions avec la société d'installation, dont les politiques d'intégration locale. Bien souvent, ces réseaux sont incarnés par des associations ou groupements créés et/ou animés par les migrants eux-mêmes (Centlivres, 2006). Le dynamisme et l'efficacité de ces associations, leur capacité à aboutir aux buts sociaux qu'elles se sont assignés, sont parmi les facteurs favorisant le processus d'insertion des immigrés dans la société d'accueil.

Qu'est-ce qu'une association de migrants sinon une plateforme de rencontre, d'échange et de réseautage ? Si c'est également un espace d'expression de la culture d'origine, ses effets impliquent la solidarité intracommunautaire, entre migrants et avec le pays d'origine. Bien que ces associations se présentent sous des formes diverses, « la plupart de leurs activités visent l'entraide entre les membres de la diaspora, chacun participant comme il peut » (Pavlíková, 2012).

L'intensité des liens entre migrants d'une même origine et celle des rapports au pays peuvent varier au cours du processus d'intégration, comme elles peuvent changer dans le temps, en fonction de l'éloignement progressif, année après année ou génération après génération, de l'événement fondateur du lien : la migration. Les liens entre communautés d'immigrés et société majoritaire varient également dans le temps et selon les circonstances socio-économiques.

Cette note s'intéresse aux effets de la crise économique (2008-2013) sur les activités d'intégration sociale et de solidarité des associations d'immigrés en Europe. Il se base sur des observations menées auprès de groupements de migrants, de leurs membres, ainsi qu'auprès d'autres témoins comme des chercheurs et intervenants sociaux ou décideur/acteurs locaux, dans plusieurs pays européens : la République tchèque, le Grand-Duché de Luxembourg, la Belgique et la Grèce. Les communautés immigrées envisagées sont originaires de l'Afrique subsaharienne et des Balkans³.

Une attention particulière est accordée aux stratégies de préservation et d'intégration qui aident les associations contre les répercussions de la crise financière. Les effets dans les pays d'origine sont également abordés, à travers l'expérience rapportée par les acteurs immigrés. L'hypothèse est que la fragilisation des emplois des migrants et la diminution du soutien aux associations réduisent l'efficacité des associations. En même temps, le nombre de migrants intéressés par ce que proposent les associations augmente, dans la mesure où l'emploi se raréfie et leur situation socio-économique s'érode.

L'analyse de la littérature, ainsi que le discours médiatique ou associatif laissent, en effet, entendre qu'en temps de récession économique, les migrants sont moins désirés sur le marché du travail européen que dans des périodes d'expansion. Ce changement d'appréciation se reflète également dans les relations intercommunautaires entre la société d'accueil et certains groupes d'immigrés, justement preneurs des emplois mis à mal par la crise.

¹ IRFAM (www.irfam.org), membre de la plateforme EUNOMAD Belgique. L'observation bénéficie également des apports d'autres membres d'EUNOMAD, réseau européen de migration et développement (www.eunomad.eu).

² E. Vathakou, responsable du réseau EUNOMAD Grèce, communication écrite (octobre 2012). Selon d'autres témoignages, les travailleurs grecs au chômage se rétractent dans les campagnes abandonnées une génération plutôt. Ils y rencontrent les immigrés des Balkans, notamment, venus garder les personnes âgées, esseulées dans leurs villages. Ces immigrés facilitent la transmission intergénérationnelle du mode de vie rural... non sans essuyer des heurts de type « ethnique ».

³ Par « Afrique subsaharienne », il faut entendre l'ensemble des pays africains situés au sud du Sahara. Dans le cadre de cette étude, les « Balkans » correspondent à l'ensemble des pays de la péninsule au sud-est de l'Europe, à l'exception des pays membres de l'UE et de la Turquie, soit : l'Albanie et certaines Républiques issues de l'Ancienne Yougoslavie (Macédoine, Kosovo, Serbie, Monténégro, Bosnie).

Cette dernière rend plus vulnérables les personnes déjà menacées par la pauvreté et l'exclusion, notamment parce que confrontées à des discriminations multiples : les primo-arrivants, les personnes seules, les femmes, les mères monoparentales, les jeunes... (Marty, 2012).

En pareil contexte, quelles demandes les associations de migrants rencontrent-elles ? Comment y répondent-elles ? Qui aident-elles ? Par quoi/qui sont-elles soutenues ? Quelles sont les différences entre associations ? Quels sont les changements d'activités en lien avec la crise ? Quelles sont les différences entre les pays d'accueil ? Quels sont les principaux problèmes ? Comment y répondre ? Quelles sont leurs ressources ? Comment les valoriser ?...

L'analyse se base sur la réalisation et l'examen, entre 2011 et 2013, d'entretiens (320) au sein d'administrations locales et régionales, d'instituts de recherche, d'organisations non gouvernementales et d'associations de migrants, dont certaines participent aux plateformes nationales du réseau EUNOMAD. Des travailleurs immigrés sont aussi rencontrés qu'ils soient membres ou non d'associations.

En République tchèque, l'observation se focalise sur des localités identifiées par l'Office tchèque des statistiques comme des zones de forte densité de migrants en provenance de pays hors Union européenne : Prague, Bohême centrale, Karlovy Vary, Ustí nad Labem, Pilsen, Moravie du Sud, Silésie et Pardubice. L'échantillon y est composé de 174 personnes. Au Grand-Duché de Luxembourg, les rencontres ont concerné 89 personnes. Enfin, en Belgique, la recherche a permis d'interroger 56 acteurs impliqués par le sujet.

Résultats en République tchèque

« L'association de migrants représente pour les nouveaux arrivants une certitude dans une réalité perçue comme extrêmement fluctuante et insaisissable » (entretien Yeboah, réfugié reconnu, Ghana, 2012).

Selon l'Office tchèque des statistiques (2011), le pays compte 2055 migrants subsahariens, dont une majorité de ressortissants du Nigeria. Ces personnes ont migré, dans la plupart des cas, en tant qu'étudiants ou stagiaires. Les migrants africains qualifiés représentent les deux tiers des personnes d'origine subsaharienne résidant en République tchèque (Gerstnerová et Vitnerová, 2011). Ces dernières années, on enregistre davantage de regroupements familiaux que précédemment. Le nombre de réfugiés subsahariens reste marginal. On en conclut que la grande majorité des migrants africains est arrivée en République tchèque seule. Cela a une influence sur la forme des associations créées par les migrants : assemblée d'individus plutôt que « communauté »...

La voie des associations en Tchéquie

En République tchèque, les migrants africains forment des associations pour maintenir des contacts avec d'autres membres de la diaspora. Les liens des migrants à leur groupe d'appartenance semblent plus intenses dans les premières années du processus d'installation. Deux tiers des nouveaux arrivants d'origine subsaharienne abordent une association africaine au cours des premiers mois suivant leur immigration. Le plus souvent, ils sont à la recherche d'une aide. Ils choisissent l'association en fonction d'une origine régionale, d'une ethnie ou d'une langue commune. Si l'association choisie n'est pas compétente pour résoudre le problème posé, elle recommandera au demandeur une autre personne ou structure qui s'y connaît mieux.

Il existe des associations de fait au fonctionnement informel et des associations enregistrées par l'État tchèque. Les représentants d'associations africaines reconnues sont d'anciens migrants qui servent de médiateurs entre nouveaux arrivants et société majoritaire. Les immigrés identifient très peu d'avantages à répondre aux contraintes administratives afin de doter leurs associations d'un statut juridique. En comparaison avec les responsables des associations de fait, les représentants des associations « officielles » parlent en général le tchèque et connaissent les droits et obligations des migrants.

La plupart des migrants se tournent vers des associations africaines pour régler des problèmes financiers, de logement, de santé, de traduction ou de couple... Ils les consultent aussi en cas de conflits avec d'autres membres de la diaspora africaine. On constate que les migrants africains sont souvent réticents à confier leurs problèmes directement aux représentants de la société d'accueil et préfèrent d'abord consulter des compatriotes. Il semble que le charisme du président de l'association joue un rôle important dans la confiance accordée à sa structure : bien souvent, les migrants africains n'abordent pas les associations communautaires en tant que telles, mais se tournent vers des notables pour demander de l'assistance. Ceux-ci sont entourés d'une association (entretien Nkrumah, responsable associatif, 2012).

Les associations de migrants ont le désir d'entrer en collaboration avec des organisations non gouvernementales tchèques et d'être reconnues en tant que partenaires. Elles se sentent utilisées par les ONG et exclues du financement public : « Les organisations tchèques se tournent régulièrement vers nous pour des services de

traduction. À plusieurs reprises, nous avons aidé à identifier le principal souci de migrants, mais jamais nous ne sommes récompensés pour nos contributions » (Entretien Mpaka, responsable associatif, 2012).

Dans ces circonstances, l'efficacité des associations africaines est limitée par le caractère informel de la majorité d'entre elles, ainsi que par la faiblesse de leurs compétences organisationnelles, leur manque de moyens, de temps et de professionnalisme ou encore à cause de conflits entre membres, entre associations¹... La majorité des chercheurs tchèques consultés sont néanmoins persuadés que les associations de migrants pourraient, sous certaines conditions, apporter un nouveau regard dans le processus d'élaboration et d'application de politiques d'intégration au niveau national, régional et local².

Pour Klapetek (entretien, chercheur, 2012), les associations de migrants à caractère religieux sont parmi les plus solides. Si la majorité des migrants subsahariens résidant en République tchèque sont chrétiens, certains appartiennent à d'autres confessions.

Les migrants africains et l'emploi en temps de crise

L'intégration des migrants sur le marché du travail et plus généralement dans la société est largement déterminée par le statut de résidence. Les moins favorisés en insertion professionnelle ou même dans les relations avec les autochtones sont les titulaires de statuts temporaires (demandeurs d'asile, bénéficiaires d'une protection subsidiaire, titulaires d'un visa de courte durée...). En période de récession, ce constat n'est que renforcé. Toutefois, la crise économique et les changements législatifs³ (qui lui sont consécutifs et qui rendent l'insertion professionnelle des migrants plus difficile encore) déstabilisent l'ensemble des migrants de pays tiers et provoquent une augmentation du recours au travail illégal (Drbohlav, 2008, 279). Selon Gerstnerová et Vitnerová (2011), plus de 40 % des actifs originaires de l'Afrique sont contraints d'accepter des travaux sous ces conditions⁴, le reste étant composé de travailleurs contractuels au sein d'entreprises tchèques ou étrangères, ainsi que de quelques indépendants.

« La situation sur le marché du travail est devenue très difficile ces deux dernières années » (demandeur d'asile de Guinée-Conakry, 2011).

Augustin Yeboah (entretien 2012) : *« au cours des deux dernières années, près de la moitié des Ghanéens ont quitté le territoire tchèque. La plupart ont émigré en Allemagne, en Belgique et en Italie. Derrière leur décision de quitter la République tchèque : souvent la perte de leur emploi »*.

Fragilisant les travailleurs de faible qualification, la crise économique semble avoir également touché les immigrés africains qualifiés. En 2008, les migrants subsahariens sont principalement présents dans des secteurs d'emploi nécessitant une formation supérieure : l'informatique, la communication, les services professionnels, scientifiques et techniques, l'éducation, le secteur du commerce de gros, etc. En 2011, la tendance change et le nombre de travailleurs africains exerçant des activités administratives, de soutien ou d'ouvrier quadruple : la construction, le nettoyage, l'hôtellerie, soit des emplois désertés par les travailleurs nationaux. On constate également qu'un nombre non négligeable de commerçants d'origine africaine ont perdu leur emploi.

Selon notre propre enquête, la crise économique a touché près de 60 % des 90 répondants africains (Gerstnerová, Vitnerová, 2011) : ils évoquent des pertes d'emploi et des réductions de salaire. Depuis 2008, les migrants africains semblent également plus nombreux à s'inscrire aux cours de langue tchèque et d'orientation professionnelle proposés par des ONG (Groupe de contact européen et Centre d'intégration des étrangers, 2012). Le Centre d'assistance pour étrangers a également créé, en 2012, un poste pour s'occuper des conséquences des pertes d'emploi pour les migrants.

¹ *« Je souhaiterais que la solidarité entre les migrants africains soit plus forte. Comme un tout unifié, nous pourrions plus facilement répondre aux exigences imposées aux nouveaux arrivants, mieux organiser le soutien financier aux familles restées au pays d'origine. Un espace destiné aux Africains de toutes origines permettrait aussi d'échanger des expériences. On renforcerait la société interculturelle. Le seul exemple de ceci est Humanitas Afrika qui tend à unifier les associations anglophones d'Afrique subsaharienne »* (Entretien Nkrumah, responsable associatif, 2012).

² *« Les problèmes d'emploi des migrants africains en Tchéquie sont rencontrés par notre association. Nous adaptons notre aide aux besoins du migrant en tenant compte de son expérience. S'il est mécanicien, par exemple, on lui propose de suivre des formations de ce type. À l'aide du Bureau du travail, on lui trouve un cours de langue tchèque et puis un cours technique. Cette préparation peut prendre jusqu'à deux ans. Les migrants qualifiés sont davantage menacés par le sous-emploi surtout s'ils disposent d'un diplôme universitaire émis par le pays d'origine. La reconnaissance de leurs acquis est peu probable. »* (Entretien Mpaka, responsable associatif, 2012).

³ Par exemple : durcissement des conditions de délivrance des permis de travail aux migrants de pays tiers (Groupe de travail sur les étrangers et les minorités à Prague, 2011).

⁴ J. K. (entretien 2012) a obtenu son travail avec l'aide d'un compatriote. Il a travaillé 11 mois dans une construction sans toucher de salaire : *« Je suis aux échafaudages depuis septembre de l'année passée. C'est horrible, mon statut de demandeur d'asile me détruit et me pousse à voler ! »* L'employeur russophone abuse de ses ouvriers en payant uniquement de petites avances : *« Beaucoup de mes collègues n'ont jamais vu le salaire. »* Le patron conditionne le versement de la solde à la présentation de documents administratifs qui n'y sont pas nécessaires. *« Un accord oral en Afrique a le même poids qu'un contrat écrit en Europe »*, disent les travailleurs ; par conséquent, nombreux sont les migrants africains qui ne veulent pas croire le patron capable de tromperie. Complètement épuisés, affamés et sans le sou, la plupart finissent par quitter l'entreprise sans être payés alors que d'autres les remplacent. Ils n'ont d'autre choix que de retourner au Centre d'accueil de réfugiés qu'ils avaient quitté des mois plutôt avec l'espoir décrocher un emploi.

Toutefois, la préparation la plus adéquate ne protège pas les migrants de la discrimination. Malgré l'adoption d'une loi antidiscrimination en 2009, les moyens de réaction sont peu nombreux pour les immigrés (Gerstnerová, 2009) : « *Depuis la crise économique, les ressortissants de pays tiers ne trouvent que des emplois ponctuels. Et si par hasard ils réussissent à trouver un travail qui offre plus de perspectives, ils sont en général renvoyés à la fin de la période d'essai. Pour augmenter leurs chances, les migrants acceptent de faire des heures supplémentaires, de travailler durant les jours fériés, pour des salaires inférieurs au marché...* » (Arcidiecévní charita Praha, 2012).

Par ailleurs, l'intégration économique ne suffit pas à construire la cohésion sociale entre différentes communautés immigrées et la société d'accueil. D'après les représentants des associations africaines, « *l'apprentissage de la langue tchèque reste la clé de l'intégration des migrants* » (entretiens Mpaka et Yeboah). Or, l'offre de cours de langue reste rare. Toutefois, l'insertion économique est possible sans connaissance de la langue tchèque : de nombreux migrants qui travaillent pour des sociétés internationales dans diverses langues européennes, mais leur participation locale reste limitée. Cela fragilise la recherche d'emploi pour ceux, nombreux, qui tombent au chômage. Il est donc crucial de renforcer l'interaction quotidienne entre migrants et société majoritaire – à condition que les deux groupes développent un esprit ouvert, limitant les préjugés et stéréotypes les uns envers les autres. Aussi, « *le soutien d'activités basées sur l'appartenance ethnique ne permet pas d'aboutir à l'intégration des migrants dans la société tchèque : il faut les soutenir dans la vie de tous les jours et pas uniquement organiser des fêtes multiculturelles* » (Groupe de travail sur les étrangers et les minorités à Prague, 2011).

En conclusion, le niveau d'intégration sur le marché du travail tchèque dépend du type de profession exercé, du lien avec les études effectuées ou le métier exercé dans le pays d'origine, de la légalité de la situation d'emploi et du montant du salaire. En général, les moins satisfaits sont les migrants qui ne travaillent pas dans le domaine de leur formation, n'ont pas de contrats de travail stables et ne gagnent pas assez pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille restée au pays d'origine¹.

La solidarité communautaire et avec la région d'origine

L'intégration dans les structures socio-économiques de la société tchèque dépend d'une part de la volonté des partenaires locaux de répondre aux nouveaux défis d'un monde globalisé, et, d'autre part, de la capacité du migrant à s'approprier une double identité africaine et européenne. À travers les « dimensions européennes » de cette identité, les migrants s'intègrent plus aisément dans les réseaux du pays d'accueil et par les « dimensions africaines », ils renforcent leur solidarité avec les personnes de leur origine, en situation d'immigration ou dans le pays de départ (Gerstnerová, 2009).

En temps de crise économique, on aperçoit une certaine diminution de la solidarité intracommunautaire parmi les migrants africains. Si la part de l'individualisation des rapports sociaux due à l'assimilation des migrants africains au mode de vie en République tchèque n'est pas étrangère à ce constat, la crise économique diminue les ressources de chacun. Elle semble avoir un impact sur le renforcement de la cohésion au sein des familles (entretiens Daniel et Seidlová, chercheurs, 2012), même si ces tendances peuvent varier selon les groupes immigrés, la taille de la communauté envisagée, l'époque de son établissement, etc. (entretien Jánková, 2012).

En comparaison avec les pays d'Europe occidentale, en République tchèque il n'est, par exemple, pas courant que les migrants africains s'entraident en se faisant des prêts pour surmonter une situation financière défavorable ou pour créer une entreprise (entretien Nkrumah, responsable associatif, 2012).

Toutefois, un des signes tangibles de la solidarité intracommunautaire de la diaspora africaine en République tchèque est l'aide fournie à la famille d'un défunt : « *Les cultures africaines exigent que le corps soit enterré dans le pays d'origine* » (entretien Nkrumah, responsable associatif, 2012).

« *Il arrive aussi qu'un migrant africain tombe malade en République tchèque sans y être assuré. Dans ce cas, la communauté contribue au paiement des frais de traitement du migrant. Le fait que les migrants africains tombent dans le piège de la dette est souvent associé à l'absence de contrat de travail et donc de sécurité sociale* » (entretien Yeboah, 2012).

¹ À Prague, le travail de beaucoup d'Africains consiste à attirer les touristes vers les boîtes de nuit ou les bateaux-mouches. Le nombre de clients détermine le salaire. « *Chaque soir, des travailleurs de rue viennent à la boîte pour recevoir les instructions, où il faut repérer les clients. Des contrôleurs tchèques vérifient si le migrant reste à l'endroit convenu et ne bavarde pas avec les passants. S'il ne correspond pas aux attentes des contrôleurs, le salaire pourrait diminuer. Pendant la saison touristique, les migrants gagnent dans le meilleur des cas 1000 CZK par jour en plus d'une prime de 800 CZK. C'est le salaire mensuel moyen du pays, mais le montant de la prime dépend de la situation des migrants dans la hiérarchie. Ce sont les nouveaux arrivants qui gagnent le moins. Les migrants ne paient pas d'impôts et ne sont pas couverts par une assurance. Dans la rue, la police ne peut vous arrêter pour du travail illégal, mais il y a des agressions. Certains travaillent ainsi depuis 10 ans. Il y a des médecins, des professeurs. On a peu de chances de décrocher un autre job.* » (Réfugié du Togo, 2011). Le salaire mensuel moyen d'un Africain en Tchéquie est de moins de 20 000 CZK, soit moins que le salaire médian tchèque (25 000 CZK = 1000 €) (Gerstnerová et Vitnerová, 2011).

Quant aux liens avec les familles restées au pays d'origine, il semble fort au début du processus d'immigration. Durant cette période, la plupart des Africains résidant en République tchèque envoient à leurs familles une partie substantielle de leurs ressources financières. La crise économique actuelle a pu diminuer le volume des envois, mais n'a pas arrêté les flux financiers vers l'Afrique¹ : « *crise ou pas, tout le monde doit vivre. Nos familles, restées au pays d'origine, comptent sur nous. Elles ne comprendraient pas une interruption de nos envois* » (migrant ivoirien, 2011).

Cette aide est utilisée pour couvrir des frais de subsistance et des coûts médicaux. Au total, 59 % des témoins interrogés en 2011 adressent à leur famille une aide matérielle ou financière. Dans 9 % des cas, cette aide est mensuelle. Seule la première génération de migrants est impliquée par cette mission. Il s'agit de migrants qui résident en République tchèque depuis plus de trois ans (Gerstnerová, 2009).

Résultats au Grand-Duché de Luxembourg

« Les gens sont préoccupés par leurs propres problèmes et dédient moins de temps aux actions solidaires. Mes amis doivent travailler plus, ces dernières années. Ils ont moins de temps de venir aux réunions, ils s'impliquent moins. Ils prennent du travail en extra pour couvrir leurs besoins » (Mbaye Cheikh Seye, Président de LADS).

Avec près de 36 %, le taux de résidents étrangers au Luxembourg est parmi les plus élevés d'Europe (194 000 personnes)². Neuf dixièmes des étrangers sont issus de l'Union européenne, parmi lesquels Portugais représentent près de la moitié (75 000 habitants). Cette forte présence se reflète dans l'émergence des associations qui traduisent l'inscription institutionnelle et l'enracinement dans la société d'accueil (Lejealle et coll., 2010).

Les populations issues des pays hors Union ne représentent qu'une infime part des habitants (4 %, soit environ 22 000 personnes). Ce groupe est composé de 145 nationalités différentes³, même si la suprématie des populations originaires des Balkans est nette : soit près de 12 000 résidents. On relève près d'un pour cent de la population du Luxembourg originaire de l'Afrique subsaharienne (+/- 4500 habitants) où la part du Cap-Vert représente deux tiers (3000 personnes). Cette faible représentation hétérogène implique que la population hors Union européenne est peu étudiée.

Près de 8500 associations sans but lucratif, des associations reconnues d'utilité publique, des ONG et des fondations... sont enregistrées au Luxembourg (2009). Par ailleurs, il n'est pas possible de savoir exactement combien d'associations de fait existent dans ce pays de 538 000 habitants⁴. Les migrants non européens, en particulier, sont essentiellement impliqués par des réseaux communautaires informels.

La crise financière récente fait ressentir l'importance des réseaux communautaires formels ou informels⁵ : selon Lejealle et coll. (2010), le secteur associatif constitue un axe central de la société civile, dans la mesure où c'est un espace d'engagement et de solidarité, individuels et collectifs, même si 40 % des associations déclarent ne pas pouvoir répondre aux besoins de leurs bénéficiaires.

Les associations de migrants au Luxembourg

Les migrants des Balkans et de l'Afrique subsaharienne⁶ installés au Luxembourg se caractérisent par des liens intracommunautaires forts, maintenus à travers la participation à la vie associative. Près 90 % des migrants interrogés en 2012 sont en contact régulier avec des associations de migrants de leur origine. Cette proportion change en fonction des besoins et du temps : en effet, la fréquentation des associations concernait moins de 65 % de la population sondée, cinq ans avant l'étude, avant la crise financière.

¹ Les transferts d'argent des migrants vers les pays en développement augmentent chaque année, malgré la crise économique (Sirkeci et coll., 2012). En Tchéquie comme dans bien d'autres pays, les migrants africains payent plus que les autres pour des transferts internationaux d'argent. Les frais payés par les Africains pour envoyer de l'argent vers leur pays d'origine privent leur famille de sommes importantes. Selon la Banque mondiale, en 2012, les commissions prélevées par les établissements financiers se sont relevées à 12 % pour les transferts d'argent vers l'Afrique subsaharienne contre 9 % pour l'ensemble du globe.

² Données du STATEC en 2012.

³ La diversité ne s'arrête pas aux origines. Les étrangers de pays tiers renvoient à des statuts diversifiés qui imposent à chacun des conditions différentes, notamment sur le marché du travail : demandeurs d'asile, réfugiés reconnus, travailleurs migrants, résident sans permis de travail... sans compter, en deçà et au-delà de ces catégories, les personnes sans statut légal et les naturalisés luxembourgeois ou les résidents ayant accédé à la nationalité d'un autre pays membre de l'UE.

⁴ Dans le premier groupe, des structures qui bénéficient d'un statut spécifique vis-à-vis de l'État (Croix-Rouge, Caritas, ASTI, etc.) : les sommes octroyées par des donateurs sont déductibles d'impôt. Dans le second groupe se trouvent des regroupements de fait et des associations sans reconnaissance particulière. Il s'agit notamment d'associations à caractère culturel qui ont pour but de favoriser des activités festives et sportives à destination de populations immigrées.

⁵ Le taux de chômage est de 6 % en 2010, il a doublé par rapport à sa valeur de 2001.

⁶ Les témoins rencontrés sont essentiellement issus de l'ex-Yougoslavie, d'une part, et du Cap-Vert, d'autre part. On compte environ 80 associations de personnes originaires des Balkans et quelques dizaines d'associations de personnes subsahariennes.

La motivation à participer à des activités associatives dépend également de la situation individuelle de chacun durant le processus d'intégration au Luxembourg. En général, les migrants capverdiens et ex-yougoslaves fraîchement installés dans le pays et en situation sociale précaire ressentent davantage le besoin de maintenir des liens avec leur communauté d'origine que les migrants établis de longue date. Les personnes entrées au Luxembourg depuis moins de 5 ans disent, par ailleurs, sentir plus fortement les effets de la crise économique déclenchée en 2008. L'absence d'attaches sociales avec la société majoritaire et le manque de moyens financiers de ces nouveaux arrivants, sous-valorisés sur le marché du travail, sont comme compensés par les réseaux ethniques établis par les compatriotes déjà installés au Luxembourg. Ces réseaux permettent de faciliter l'intégration socio-économique dans le pays d'installation, de contribuer à l'amélioration de la situation de leurs familles restées au pays d'origine et de protéger leur identité culturelle.

Les associations des migrants subsahariens ou ex-yougoslaves du Luxembourg sont créées, dans la plupart des cas, par des personnes de la première génération afin de subvenir à leurs besoins socioculturels. Selon les témoins interrogés, issus du milieu associatif, « *la relative aisance matérielle de la deuxième génération, éduquée au Luxembourg, entraîne rapidement l'oubli.* » (Zaza Faly ASBL).

La plupart des associations de migrants, tant subsahariennes qu'ex-yougoslaves, ont pris la forme des rassemblements culturels ou festifs. Toutefois, ces deux groupes sont différents l'un de l'autre en ce qui concerne leur statut juridique. Tandis que la grande majorité d'associations de migrants subsahariens n'a pas de statut officiel, les migrants ex-yougoslaves préfèrent donner la personnalité morale d'une association sans but lucratif (ASBL) à leurs regroupements.

« *Jusqu'à 98 % des associations de migrants africains sont les associations de fait* » (Bokomba, Président de Lokole ASBL).

« *Certaines associations subsahariennes ont été créées juste pour un seul événement et n'existent en réalité que sur le papier* » (Membre de l'association « Comité Spencer »).

Si les associations ex-yougoslaves lancent également leurs activités en tant qu'associations de fait, elles se transforment, au bout de quelques années, en associations formelles : « *Notre association existe officiellement depuis 2000, mais officieusement depuis 1994* » (Jusufovič, Président du Centre culturel Islamique du Nord).

Que l'on soit dans le premier cas ou dans le second, la plupart des activités proposées par les associations de migrants se basent sur le principe du volontariat. Les associations ne reçoivent que rarement des subventions qu'elles soient d'un pouvoir communal ou national : « *Nous ne demandons rien pour nos services. Nos membres font du bénévolat à 100 %* ».

Cette absence de subventions publiques a plusieurs raisons. Une des principales est le manque d'intérêt des responsables associatifs migrants à formaliser leur statut. Selon les témoins subsahariens, la contribution communale pour les associations de migrants ne dépasse pas en général 1500 euros par année, face à quoi le coût représenté par la reconnaissance d'une association reste élevé. « *L'inscription d'une association auprès du Ministère coûte autour de 400 euros ce qui est exactement le coût de la scolarisation annuelle de 10 enfants au Madagascar. Cela représente pour nous 40 % de notre budget annuel destiné au co-développement !* » (Responsable de Zaza Faly ASBL).

L'indifférence par rapport aux subventions publiques est signe d'une gestion différenciée des associations d'immigrés : « *l'élaboration d'une demande auprès de la commune ou d'une réponse à un appel d'offres nécessite du travail de la part de l'association. Il faut montrer qu'on est sérieux dans nos activités, on a un planning, on a de l'expérience, on a des résultats. Ce n'est qu'à ce moment-là que les associations de migrants peuvent espérer de l'aide financière provenant de l'État ou de la commune* » (Comité Spencer). Les associations de migrants ont-elles sans doute d'autres préoccupations, urgences et modes d'organisation que celles attendues par la culture institutionnelle en Europe.

Les associations de migrants subsahariens et ex-yougoslaves arborent avec fierté leurs origines géographiques et socioculturelles. Plus de la moitié des associations rencontrées portent une dénomination qui laisse transparaître leur origine et/ou appartenance religieuse.

En général, les associations culturelles sont plus petites que les associations religieuses. Tandis qu'une association culturelle compte en moyenne une vingtaine ou une trentaine de personnes, les associations religieuses dépassent, dans certains cas, le cap des 500 personnes.

Les associations de migrants agissent souvent indépendamment les unes des autres. Toutefois, à la différence des fédérations capverdiennes, on remarque des essais récents de collaborations plus au moins réussis dans la communauté ex-yougoslave. Les partenariats entre les différentes associations de migrants sont souvent freinés par des problèmes liés à la gestion et à la division des rôles entre différentes unités. Selon les témoins, les associations subsahariennes, notamment, manquent de compréhension vis-à-vis du système démocratique, du fonctionnement d'une prise de décision collective, du partage des responsabilités : « *Le problème du partage du*

pouvoir et le manque de la compréhension mutuelle sont parmi les principaux problèmes qui empêchent le bon fonctionnement des fédérations d'associations de migrants » (Hélpique, Contact « Aide à la vie associative » du CLAE).

Les associations de migrants naissent, se multiplient, capitalisent des expériences, développent leurs relations avec la société d'accueil et, pour certaines, finissent par disparaître. À ce propos, certains chercheurs parlent du cycle de développement des associations (Manço, 2010). Ce cycle semble tourner en fonction du nombre et des besoins changeants des migrants au cours de leur processus d'intégration économique et sociale dans un pays d'établissement donné.

L'emploi et les migrants durant la crise

Au Luxembourg, un des problèmes structurels des travailleurs issus de pays hors Union européenne est de faire homologuer les diplômes obtenus dans les pays d'origine. C'est notamment le cas de nombreux immigrés ex-yougoslaves et de certains subsahariens. La procédure est complexe et décourage plus d'un, selon Licina, Président de la Communauté Culturelle Bosnienne du Luxembourg.

« Parfois les diplômés acceptent du travail manuel. Alors ils ne diront pas où ils travaillent. Ils en ont honte. C'est un tabou » (immigrée malienne d'Esch-sur-Alzette).

Sans diplôme reconnu et sans expérience sur le marché du travail luxembourgeois, les migrants ex-yougoslaves et subsahariens ne peuvent espérer que des emplois demandant peu de qualifications, notamment dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, des services immobiliers, des transports publics, de l'hôtellerie...

Certaines situations sont plus complexes encore : le Luxembourg peut accorder un permis de séjour (par exemple dans le cas de regroupements familiaux) non assorti de permis de travail. Parfois, cela crée une situation de déséquilibre au sein des familles et du marché du travail. Ces personnes doivent demander une autorisation de travail sur la base d'un contrat d'emploi. Certains n'ont pas d'adresse et ne peuvent pas régulariser leur dossier. Il arrive que des migrants acceptent de travailler pour un patron sans être payés, uniquement pour pouvoir régulariser leur situation.

« Certains de nos usagers travaillent sur la base d'une promesse d'embauche pendant des mois ou même des années. Les patrons les laissent croire qu'ils seront embauchés après la période d'essai. Mais en réalité, ils comptent les mettre à la porte, une fois cette période terminée. Certaines entreprises profitent de cette main-d'œuvre toute l'année » (Hever, travailleuse sociale, ASTI).

« Avec la crise économique, les problèmes s'aggravent ! » (Sehovič, responsable Accueil Social).

Les témoignages montrent que les migrants ex-yougoslaves, à la différence des subsahariens et, en particulier, les capverdiens, accumulent de l'expérience, suivent des formations, apprennent des langues¹ et évoluent dans l'échelle professionnelle.

Selon Hartung (2010), *« 98 % des migrants capverdiens (entre 15-35 ans) qui ne sont pas scolarisés au Luxembourg, ainsi que 75 % de ceux qui y sont scolarisés trouvent du travail comme ouvrier. En ce qui concerne les migrants ex-yougoslaves, 95 % des migrants (entre 15 et 35 ans), non scolarisés au Luxembourg, travaillent comme ouvrier, le score descend à 43 % pour ceux scolarisés dans le pays »*.

La plupart de nouveaux arrivants de l'ancienne Yougoslavie trouvent d'abord un emploi comme chauffeur de bus, livreur, ouvrier dans le bâtiment, aide agricole, etc. Puis, ils créent leur propre commerce : *« Il y a de plus en plus de petites entreprises gérées par les ex-Yougoslaves qui font d'une certaine façon de la concurrence aux secteurs économiques majoritairement occupés par les Portugais »* (Licina, Président de la Communauté Culturelle Bosnienne du Luxembourg). Parfois, créer une entreprise c'est également valoriser le pays d'origine : magasins d'alimentation, agences de voyages...

La récession économique accentue la concurrence sur le marché du travail. Les migrants non européens doivent faire face au nombre grandissant des candidats travailleurs issus de l'UE qui sont administrativement avantagés pour accéder aux postes disponibles. *« L'accès au travail est devenu très concurrentiel, les employeurs sont sélectifs et naturellement choisissent les meilleurs candidats avec les meilleures connaissances linguistiques et expériences professionnelles »* (Monteiro, Agent, Caritas).

La récession économique est une source de conflits entre groupes d'immigrés² : *« Durant la crise économique, les tensions s'aggravent, la pauvreté s'installe et engendre la criminalité, le vandalisme, l'exploitation »* (Foka,

¹ Le travail dans le secteur de la construction, investi par la communauté lusophone, n'aide pas les migrants capverdiens, guinéens, angolais, etc. à perfectionner les langues officielles du Luxembourg. Selon les témoins issus d'immigration, l'avantage relatif des lusophones dans certains secteurs peu attractifs et la multiplicité des langues officielles du Luxembourg créent des barrières entre communautés.

² Selon certains témoins, les migrants capverdiens déjà installés au Luxembourg, par exemple, se sentent menacés par les nouveaux arrivants portugais ou africains ayant la nationalité portugaise : *« Après six mois de travail, ils s'inscrivent au chômage afin de payer leurs dettes. Les associations de migrants devraient faire quelque chose pour calmer les conflits qui surgissent »* (témoins capverdiens du Comité Spencer).

Président de la Maison d’Afrique). Dès lors, ces problèmes apparaissent comme plus courants que la discrimination entre Luxembourgeois et immigrés.

D’après les travailleurs sociaux et autres professionnels du milieu associatif en contact avec des migrants, la situation professionnelle des immigrés non communautaires s’est détériorée ces 3-4 dernières années, bien que la crise concerne aussi les travailleurs étrangers issus de l’Union européenne. Le nombre de chômeurs a augmenté et le risque de précarité est plus grand qu’il y a quelque temps, notamment pour les migrants faiblement qualifiés et les jeunes non scolarisés au Luxembourg. Certains contrats à durée déterminée ne sont plus reconduits, les ouvriers sont poussés au chômage technique, les durées moyennes de chômage se prolongent, surtout chez les jeunes étrangers. Les informateurs affirment que la simple motivation n’est plus suffisante pour décrocher un emploi :

« Je travaille à l’ASTI depuis 12 ans comme assistante sociale. Il y a quelques années, tous les migrants trouvaient du travail. Ce n’est plus le cas aujourd’hui. » (Hever, intervenante, ASTI).

« Il y a quelques années, les patrons cherchaient les employés à la gare, ils les embauchaient même sans aucune connaissance linguistique, maintenant ce sont des demandeurs d’emploi qui cherchent les employeurs et ils ne sont pas sûrs d’en trouver ! » (Monteiro, agent, Caritas).

« La crise économique a augmenté la peur du lendemain, la peur de perdre son emploi et de ne plus pouvoir nourrir la famille » (immigrée monténégrine, Esch-sur-Alzette).

« On a pu remarquer une hausse de personnes en difficulté de toutes origines qui viennent se recueillir et se sustenter dans notre mosquée pendant le ramadan » (Karleskind, vice-Président de la Shoura).

La crise touche les secteurs économiques de façon diverse. Elle est également ressentie diversement par les migrants selon leurs qualifications, la densité et l’efficacité leurs réseaux sociaux :

« À ma connaissance, très peu de gens qualifiés à Wiltz, Ettelbruck ou Diekirch ont perdu leur emploi à cause de la crise économique. Je suis titulaire d’un doctorat en sciences appliquées. » (Jusufovič, Président du Centre Culturel Islamique du Nord).

« Les Capverdiens de la première et la deuxième génération sont en général très peu qualifiés. Ils occupent des postes pour un salaire minimal, des jobs proposés par les agences intérim. Très peu de Capverdiens parviennent à travailler, par exemple, dans le secteur financier, notamment pour des raisons liées à la qualification, mais aussi à leurs faibles connaissances linguistiques. Le bas niveau de formation de la première génération accable également les travailleurs de la deuxième génération. Si papa est “casseur de pierres”, le fils le devient aussi » (Fondatrice de l’association « Fille du Sahel »).

« Ce n’est que la troisième génération de migrants capverdiens qui peut percer le mur des études universitaires » (Responsable de l’association « Comité Spencer »).

« L’exclusion des migrants du marché du travail entraîne l’exclusion sociale » (Bokomba, Président de Lokole ASBL) : en effet, on observe que les personnes en difficulté financière se retirent progressivement de la vie sociale. La circonstance aggravante pour les migrants est que cela revient pour eux à s’isoler de la société d’accueil et à se renfermer au sein de leur communauté d’origine¹. Les contacts intracommunautaires deviennent ainsi plus importants non seulement pour des questions de survie économique², mais également pour des raisons sociopsychologiques³.

« Les associations de migrants fonctionnent comme une “zone tampon” entre la société d’accueil et les migrants » (Heliquet, Contact Aide à la vie associative au CLAE).

Les relations entre ces associations et les institutions luxembourgeoises restent toutefois informelles, dans la plupart des cas. Pourtant, les migrants reçoivent auprès de leurs associations des conseils importants aidant à leur intégration socioéconomique au Luxembourg.

La situation des associations de migrants ex-yougoslaves semble nettement plus favorable que la situation des associations subsahariennes. Les groupes balkaniques, à la différence des structures africaines, rassemblent plus de membres occupant des emplois qualifiés et lucratifs. Aussi, leurs activités sociales ciblent des personnes plus

¹ *« Les personnes qui ne correspondent pas aux exigences professionnelles d’une période de crise sont poussées à devenir dépendantes des prestations sociales et à travailler au noir pour subvenir aux besoins de leur famille »* (Travailleuse sociale du Centre de Pastorale en Monde du Travail).

² L’aide aux personnes nécessiteuses est un des objectifs des associations de migrants. Cette aide se réalise en fonction des revenus des membres ; elle n’est donc pas étendue, notamment en période de récession économique, quand les revenus des travailleurs tendent eux-mêmes à diminuer.

³ Les observations effectuées avec des représentants associatifs ont permis de constater que les rencontres intracommunautaires servent de soutien moral ou religieux à des migrants subsahariens et ex-yougoslaves. Bien que rare, on note aussi l’existence de mesures pour faciliter la recherche d’emploi des migrants, certaines activités d’accompagnement destinées notamment aux nouveaux arrivants et aux jeunes. Ces initiatives ont vu le jour durant la crise. Les associations manquent toutefois de moyens pour parfaire ce type d’interventions. Par ailleurs, elles ne pensent pas avoir comme vocation de se positionner comme alternatives à l’action publique en matière d’insertion socio-économique.

nombreuses, en provenance de tous pays, là où les populations cibles des associations subsahariennes sont limitées et essentiellement de leur origine¹.

On assiste à l'émergence d'un discours tant chez certaines autorités publiques qu'auprès de certains représentants associatifs mettant en avant la nécessité de formations spécialisées pour les migrants, des formations qui puissent mettre en valeur les diplômes et expériences professionnelles obtenus à l'étranger. Les associations d'immigrés auraient un rôle à jouer dans ce secteur. Leur atout repose surtout sur le réseau de contacts à travers lequel elles offrent aux migrants des aides concrètes : « *Le réseau assure l'échange d'informations d'une manière informelle et accessible* » (Helpiquet, Contact Aide à la vie associative au CLAE). L'association partage, en effet, avec ses membres et sympathisants, toutes sortes de contacts, de codes et d'implicites utiles à la recherche d'emploi, de logement et d'informations diverses.

Cette efficacité dépend également des ressources humaines de ces structures et de la qualité de leurs collaborations avec d'autres associations (de migrants ou non), ainsi que de leurs liens avec des représentants communaux². En général, les associations de migrants les plus efficaces semblent être celles qui articulent tant des activités formelles (publiques, avec des partenaires diversifiés, selon un programme, des écrits...) qu'informelles (plutôt discrètes et privées, visant un petit nombre d'individus, oral...). Selon Manço (2010), ces associations sont également celles composées de membres représentant une large diversité d'origines, de compétences, de statuts, etc. Enfin, les associations les plus efficaces offrent à leurs habitués une diversité de contenus et d'activités.

« Les réseaux plutôt homogènes ont tendance à produire des informations homogènes, peu utiles en réalité pour l'insertion des migrants sur le marché du travail, l'inverse est vrai » (Helpiquet, Contact Aide à la vie associative au CLAE).

La diversité de la composition des réseaux associatifs permet de fait d'enrichir chacun grâce à la possibilité de nombreux échanges et grâce à la variété des expériences représentées. Or, seules les associations de migrants qui réussissent à s'ouvrir vers la société d'accueil dans son ensemble réussissent à mieux remplir leurs rôles : combattre les problèmes liés à la discrimination, à la gestion de la diversité culturelle et obtenir plus de reconnaissance sociale et de valorisation économique pour leurs membres.

Ainsi, selon les témoins associatifs, les relations donnent un coup de pouce afin de décrocher un emploi. Les migrants de l'ancienne Yougoslavie qui forment une large communauté au Luxembourg ont un avantage numérique dans par rapport aux migrants subsahariens. L'élargissement du réseau de confiance au-delà du milieu familial peut, en effet, être crucial pour obtenir un travail. Tandis que les réseaux familiaux orientent, dans la plupart des cas, les flux migratoires, les réseaux extrafamiliaux peuvent ouvrir la porte de la vie sociale et économique dans le pays d'accueil. Ce dernier réseau peut être de différentes formes, tailles ou compositions ethniques. Il peut déterminer, jusqu'à un certain degré, l'accès des migrants aux informations nécessaires à leur intégration dans la société et sur le marché du travail, surtout en temps de crise (Bosswick et Heckmann, 2006). C'est une des raisons qui rendent utile l'établissement de liens entre les réseaux des migrants et les structures socioprofessionnelles de la société d'accueil, dans une vision interculturelle des rapports sociaux sur le marché du travail. Ainsi, extension des milieux familiaux, les milieux associatifs des migrants deviennent des interlocutrices politiques.

La solidarité des immigrés au Grand-Duché

La plupart des migrants de la première génération consultés envoient mensuellement de l'argent ou des produits alimentaires vers les membres de leur famille restés au pays d'origine :

« Les migrants se sentent à l'aise au Luxembourg si les besoins de leurs familles sont couverts : s'ils sont bien là, on est bien ici » (Mbaye Cheikh Seye, Président de LADS).

« J'envoie de la farine ou du sucre que l'on ne trouve pas facilement au Cap-Vert » (une Capverdienne du Comité Spencer).

Selon les témoins du milieu associatif, il n'est pas rare qu'un migrant africain installé au Luxembourg nourrisse une famille de 20 personnes au pays d'origine. Toutefois, il s'agit, en général, de familles de 5 à 10 personnes. Les transferts d'argent s'exécutent en général par des entreprises internationales comme Western Union ou par l'intermédiaire d'autres migrants voyageant au pays d'origine.

¹ Durant la crise, les associations ex-yougoslaves se renforcent alors que les associations subsahariennes déclarent perdre des membres et des bénévoles : « *Jusqu'à présent, le Comité Spencer n'avait pas des problèmes pour trouver des fonds nécessaires pour réaliser des projets associatifs, mais récemment on a manqué de capacités en matière de ressources humaines* » (entretien Comité Spencer).

² Seules les associations de migrants qui disposent de ressources humaines qualifiées avec des connaissances linguistiques étendues réussissent à percer vers le « monde extérieur ». Certaines associations de migrants pouvant procéder à de l'embauche de travailleurs complètent d'ailleurs leur staff en engageant des professionnels (y compris des Luxembourgeois). Une autre stratégie est d'ouvrir les comités de gestion des structures associatives à des personnes ayant ces mêmes caractéristiques : « *Les associations de migrants qui ne rassemblent que des migrants faiblement instruits n'ont pas en général de moyens de se tourner vers l'extérieur et restent plutôt entre eux* » (Helpiquet, Contact Aide à la vie associative au CLAE).

Au-delà de cette solidarité transnationale privée, les associations créées au Luxembourg par des migrants ex-yougoslaves et subsahariens contribuent à répondre aux préoccupations de cette population : garder des liens étroits avec le pays d'origine. Si la plupart des associations rencontrées développent des actions solidaires, elles utilisent des voies et des méthodes diversifiées. Elles agissent parfois seules, parfois en partenariat. Les résultats sont plus ou moins positifs. En général, les projets mis en œuvre en collaboration avec d'autres associations de migrants ou des institutions luxembourgeoises sont les plus efficaces. Par ailleurs, les projets des associations ex-yougoslaves apparaissent comme plus construits et durables que ceux des associations subsahariennes.

Toutes les associations de migrants ex-yougoslaves rencontrées au Luxembourg exécutent des actions humanitaires au pays d'origine.

« Ces actions de solidarité ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables et d'augmenter la qualification de jeunes » (Ramdedovič, Président de l'association culturelle Coopération Luxembourg-Monténégro).

« Bien que les actions de solidarité se fondent, en principe, sur une demande concrète, elles réagissent également à des situations d'urgence » (témoin d'origine ex-yougoslave, Luxembourg-ville).

« Notre association essaie d'améliorer la situation de familles monténégrines pauvres : achat de nourriture, etc. On prévoit, à l'avenir, d'offrir des vaches afin de les rendre plus indépendants » (Ceman, Secrétaire, association monténégrine « Union des Jeunes Actifs »).

Les initiatives ciblent également les jeunes au pays qui manquent de moyens financiers pour étudier : *« DB Fond soutient pour le moment 6 ou 7 étudiants qui font des études dans les hautes écoles monténégrines pour devenir ingénieurs, économistes, enseignants. Des boursiers sont choisis annuellement en fonction de leurs précédents résultats scolaires »* (Muratovič, Président de DB Fond).

L'aide financière vise encore le développement de « maisons multifonctionnelles » au Monténégro qui répondent aux besoins spécifiques de personnes handicapées. Selon les interviewés, le choix des projets humanitaires ainsi que la forme de la coopération dépendent, en général, du montant de l'argent cotisé ou assemblé par les membres des associations :

« Nos moyens sont assez limités. Il faut toujours réfléchir les priorités » (Ceman, Union des Jeunes Actifs).

« Jusqu'à présent, on n'a reçu aucun subside de l'État pour nos activités. Nous finançons nos activités par nos cotisations ou grâce à nos sponsors : des entreprises de construction, des entreprises immobilières, pour lesquelles les migrants ex-yougoslaves travaillent. La cotisation est de 10 euros par mois, près de 200 membres payent régulièrement » (Muratovič, Président de DB Fond).

« Les membres actifs, c'est-à-dire 50 personnes, participent financièrement à la réalisation des projets humanitaires » (Ceman, Union des Jeunes Actifs).

Ces moyens servent encore à organiser des événements culturels ou sportifs au Luxembourg. Ces activités alimentent également les caisses, mais aussi permettent de faire connaître les associations et peuvent servir à recruter de nouveaux adhérents, en cela compris des Luxembourgeois. Certains projets importants sont portés par des partenariats ou des fédérations comme la Fédération des associations monténégrines d'Europe.

Comparées aux associations ex-yougoslaves, les associations africaines subsahariennes ont des conditions financières moins bonnes. Cela ne les empêche pas d'être massivement présentes dans le champ des projets solidaires, à leur manière et souvent de façon discrète :

« Je contribue à la scolarisation des enfants au Madagascar avec de l'argent gagné en tant que professeur de maths. Je donne des cours privés, en dehors de mes activités professionnelles. Le coût annuel des études de 25 enfants ne dépasse pas en général 1000 euros » (entretien responsable association Zaza Faly).

Un des objectifs les plus présents, en effet : renforcer la scolarisation des enfants au pays d'origine.

« Au Cap-Vert, l'agriculture n'est pas perçue comme une activité valorisante et les agriculteurs se retrouvent souvent en bas de la hiérarchie sociale, notre association a créé, dans le cadre d'un projet pilote, une section agricole au Lycée technique de Santa Catarina à Assomada. C'est une alternative pour les jeunes qui délaissent les régions rurales pour des zones plus urbanisées, en espérant y trouver une vie meilleure. Ce qui n'est pas toujours le cas » (entretien Cap-Vert Espoir et Développement).

Cameroon Rural Support soutient également les enfants du milieu rural à mener leurs études secondaires : *« Notre objectif est d'aider les jeunes à devenir indépendants »*. Le Comité Spencer met en place des échanges réguliers entre écoles luxembourgeoises et capverdiennes.

Bien que le déclenchement de la crise financière en 2008 ait diminué l'aide financière et matérielle envoyée aux pays d'origine, elle ne l'a pas arrêtée : *« Les familles au pays ne comprendraient pas que l'on ne puisse plus envoyer de l'argent à cause de la crise. Ils ont besoin de manger, de se soigner tous les jours »* (Mbaye Cheikh Seye, LADS).

Si les responsables des associations ex-yougoslaves n'ont pas remarqué de changements importants dans la gestion de leur budget, à cause de la crise, les sommes disponibles des associations subsahariennes ont diminué de près de 50 % :

« Si un donateur nous donnait 100 euros par mois en 2007, il nous donne aujourd'hui 50 seulement » (Jongeneel, Les amis de Gambie).

« Bien que les donateurs habituels restent fidèles, les contributions spontanées ont considérablement diminué » (Zaza Faly).

La forme de l'aide a aussi changé, semble-t-il, au cours des dernières années : « Les gens préfèrent aujourd'hui nous acheter quelque chose de palpable, de l'artisanat, des tapis ou des bijoux, par exemple, pour avoir quelque chose en main que d'investir directement dans un projet scolaire en pays de développement, à nous de faire le transfert... » (Jongeneel, Les amis de Gambie).

Résultats en Belgique

« Si la crise économique occasionne la peur d'être exclu chez certains Africains immigrés en Belgique, une politique d'intégration basée sur les seules organisations professionnelles contribue également à cette angoisse. En effet, des centres d'intégration de migrants sont créés. Ces structures professionnelles, pour être efficaces, doivent être appuyées par les migrants. Une autre politique ne peut améliorer la situation des immigrés, malgré les moyens octroyés. La non-reconnaissance des associations d'immigrés par les structures professionnelles, et indirectement par l'État d'accueil, renforce les migrants dans leur tendance de se regrouper dans des organisations communautaires. Au lieu d'établir des ponts et des synergies, on constate des divisions. Or, la création d'une société interculturelle, ainsi qu'une intégration durable, passe par des actions exécutées ensemble. »¹

Les associations de migrants et, en particulier, celles des populations d'immigration récente, comme les subsahariens et les groupes issus des Balkans², remplissent les vides qui existent dans les systèmes d'accueil et d'insertion de la Belgique, tantôt en facilitant l'orientation des primo-arrivants dans le pays d'accueil, tantôt en assurant le contact social entre personnes immigrées, ou encore en initiant un débat sur l'intégration.

Le besoin d'initier le débat provient entre autres d'un combat pour la visibilité de la part de ces petites communautés de récente composition, divisées entre une multitude d'origines nationales. Même les statistiques ne les distinguent pas toujours, les confondant avec la catégorie « Autre non Européens » (entretien Kalongi, Président de Plateforme des Communautés africaines).

Selon le rapport 2009 de la Direction Générale « Emploi et marché du travail » de l'Administration fédérale belge, on compte, en Belgique, 40 575 migrants subsahariens dont 37 % sont des personnes de nationalité congolaise (RDC) (chiffres pour 2008). Mais ces données ne reflètent pas la réalité de l'immigration dans un pays où l'accès à la nationalité belge a été facilité durant des années en tant que politique d'intégration. Si les immigrés naturalisés disparaissent des statistiques d'étrangers, leur statut sur le marché de l'emploi, en tant que personnes issues de l'immigration, ne varie guère (Knot et Manço, 2010). Aussi, il est important d'estimer la population étrangère et naturalisée originaire de l'Afrique.

Pour ce qui des personnes en provenance du Congo Kinshasa, en 2011, les résidents légaux de nationalité congolaise représentent environ 20 000 personnes, le nombre des résidents de nationalité *et* d'origine congolaise (dont les personnes naturalisées et les enfants belges nés de parents congolais) dépasse, en revanche, 60 000 personnes, soit un triplement des effectifs. Si le même modèle pouvait être appliqué à l'ensemble des personnes d'origine subsaharienne, on serait devant une estimation de plus de 120 000 personnes subsahariennes résidant en Belgique. Près de la moitié de cette population est installée dans la région bruxelloise.

Selon le Département « Travail et concertation sociale » du Service public fédéral, en 2012, on comptabilise, en Belgique, plus de 18 000 migrants d'origine balkanique, ainsi que nous l'avons défini pour cette étude. Mais le jeu des naturalisations joue également pour cette population. Aussi, le nombre de résidents légaux de nationalité ou d'origine d'un des pays balkaniques serait en Belgique de 46 000 personnes, soit une multiplication par le facteur 2,6. La moitié de cette population est installée en Flandre³.

Le développement de l'offre de formation dans les pays africains, depuis les années 1980, a occasionné le début d'une immigration qualifiée et estudiantine vers l'Europe. La Belgique a aussi fait face à des vagues de demandeurs d'asile en provenance de l'Afrique et, en particulier, de ses anciennes colonies (Congo Kinshasa, Burundi et Rwanda).

« Les migrants africains cherchent des moyens qui pourraient leur faciliter la vie dans une région qu'ils ignorent parfois jusqu'à la langue officielle. La création d'associations de migrants se présente comme une solution à ces personnes diplômées, dans une période floue d'installation et de recherche d'emploi » (entretien Kalongi, Plateforme des communautés africaines).

Les migrants des Balkans sont arrivés en Belgique principalement comme demandeurs d'asile, durant les guerres ayant sévi dans leur région d'origine, des années 90.

« L'accompagnement linguistique est un de premiers objectifs des associations. Les cours de français (ou de néerlandais), ainsi que l'orientation vers des formations professionnelles renforcent considérablement la confiance des migrants peu qualifiés, précipités vers la

¹ Synthèse d'une communication de Zeka Sizo, Administrateur délégué des « Amis du monde entier ». Verviers, 16 novembre 2011.

² Les flux qui concernent ces deux groupes se sont accélérés à partir des années 80 et 90.

³ Ces volumes sont à comparer avec les 320 000 personnes issues du Maghreb et les 160 000 résidents originaires de Turquie, deux des plus grandes populations hors Union européenne de la Belgique, installées principalement à Bruxelles et en Flandre, depuis les années 60 et 70 (Manço et Knott, 2010).

Belgique en raison de guerres, et améliorent leur position sur le marché du travail » (entretien Canolli, Fondatrice de l'association albanaise Dora Dorës).

Selon la Direction générale « Emploi et marché du travail » (2011), près de 40 % de personnes de nationalité congolaise actives en Belgique sont au chômage. Cette proportion est identique chez les femmes et les hommes et ne varie que peu depuis 2008. Si depuis le début de la crise économique, les associations subsahariennes ou balkaniques n'ont pas pris des mesures spécifiques (« *On est en crise tout le temps !* », B. Kalongi), la crise aggrave certains aspects de l'insertion socio-économique des migrants :

« Il est vrai que les dernières années on ressent plus de difficultés. Les exigences linguistiques et la concurrence avec d'autres populations sont de plus en plus dures, même pour des postes de femme de ménage à domicile ! Par contre, l'expérience professionnelle ou les diplômes des Africains n'intéressent personne. » (Kalongi, Plateforme des communautés africaines).

« C'est la crise ! Le salaire horaire a diminué. Avant, c'était 12 euros et maintenant 8, d'après ce que me disent les compatriotes qui travaillent dans la construction. Toutefois, les migrants balkaniques en général sont considérés comme des "bosseurs", des gens "réguliers". Ils ne restent pas longtemps au chômage, même s'ils doivent changer souvent d'emploi » (Canolli, Dora Dorës).

Les difficultés économiques influencent également les comportements de solidarité entre migrants et avec les régions d'origine :

« La solidarité légendaire des gens au sud du Sahara a pris un coup depuis le début de la crise. La dure réalité que vit chacun a emmené les groupes à se recroqueviller sur eux-mêmes » (entretien Garba, Administrateur délégué de Perspectives-Sud).

« Nous avons dû réduire notre soutien à la coopération développement à cause de la crise économique » (entretien Lames, Président de Santé Nord Sud, membre du réseau EUNOMAD Belgique).

« Les montants envoyés au pays ont baissé » (M. Kalongi, Plateforme des communautés africaines).

Les réactions face aux conséquences de la crise économique sont peu à peu devenues un objet de réflexion au sein des associations de migrants : « *Nous comptons nous investir pour améliorer les conditions des migrants sur le marché du travail en organisant des séances d'information, des séminaires...* » (entretien Garba, Perspectives-Sud).

Toutefois, les moyens financiers ne suivent pas. Selon la plupart des responsables associatifs rencontrés, les structures du pays d'accueil dédiées aux politiques d'intégration ne considèrent pas la majorité des associations subsahariennes ou balkaniques comme des « interlocuteurs valables » : « *En Belgique, il y a encore beaucoup de résistances face à une telle évolution* », note A. Lames de Santé Nord Sud, selon qui les politiques en Flandre, respectant davantage le principe d'autonomisation des associations de migrants (présence d'un Forum des minorités), sont tout de même à distinguer des initiatives de la partie francophone du pays.

Par exemple, les responsables associatifs immigrés se plaignent de l'inadaptation des mesures politiques à leurs réalités :

« Il faut laisser s'exprimer davantage les migrants pour créer des services à leur mesure » (Canolli, Dora Dorës).

« La commune propose une fois par an une contribution de 1500 euros pour des événements ponctuels » (Lames, Santé Nord Sud).

« La société prend des mesures inadaptées et parfois même contradictoires. On pense pour nous. Pourtant, les associations connaissent mieux la situation. Les structures du pays d'accueil ne peuvent pas les remplacer et devraient les écouter. On nous considère comme des migrants venant d'un seul pays "l'Afrique" et nous demande de nous organiser. Les communautés immigrées plus nombreuses n'ont pas ce type de problèmes. Nous devons prouver a priori l'utilité de nos demandes. C'est difficile. La plupart des aides reçues sont pour des projets culturels locaux de petite taille. Si nos initiatives couvrent d'autres domaines ou plusieurs localités où vivent des Africains, on ne les soutient pas » (Kalongi, Plateforme des communautés africaines).

Parfois, les associations de migrants ont l'impression d'être victimes de préjugés (« *difficultés à gérer* », « *détournement d'argent* », etc.) : « *Ils naissent de la méconnaissance et peuvent injustement défavoriser les migrants* » (Lames, Santé Nord Sud). Les associations de migrants peuvent produire des informations utiles à l'instauration de politiques sociales et d'emploi, notamment en temps de crise économique. Elles peuvent également organiser le relais vers des groupes de migrants isolés ou de récente date. Toutefois, les voies par lesquelles elles peuvent échanger avec les structures du pays d'accueil manquent souvent à l'appel. Il s'agit d'élargir la base des consultations politiques et enlever les obstacles administratifs ou psychologiques qui freinent la participation des associations d'immigrés.

Conclusions

Cette étude propose des éléments d'analyse à propos des effets de la crise économique en cours sur les activités de solidarité internationale et d'intégration que proposent des associations de migrants situées dans plusieurs pays de l'Union européenne. Les populations immigrées considérées sont issues de deux vastes régions pourvoyeuses de migrants que sont les Balkans, d'une part, et l'Afrique subsaharienne, de l'autre. Une attention particulière est accordée aux politiques d'intégration des pays d'accueil, en particulier au niveau local, qui

considèrent ou non les associations de migrants comme des partenaires à part entière dans la lutte contre les répercussions de la crise financière sur les populations immigrées.

La grande majorité des associations rencontrées sont créées et animées par des personnes de la première génération. Ce fait particulier par rapport à d'autres grandes populations immigrées au sein de l'UE est sans doute dû à la récence relative des deux groupes observés, dans les pays de l'étude. Par voie de conséquence, elles se focalisent sur les préoccupations de personnes de la première génération de migrants : se rencontrer entre personnes de la même origine, de la même langue, de la même croyance, se solidariser autour de problèmes communs, échanger des ressources... et donc également, soutenir le pays d'origine.

Selon les résultats, l'hypothèse de la fragilisation des emplois des migrants durant la crise est vérifiée pour ce segment de travailleurs d'immigration récente, peu qualifiée ou dont les qualifications ne sont pas reconnues sur le marché du travail des pays d'accueil. On note l'apparition ou la confirmation des situations d'infra-droit ou d'exploitation dans tous les pays observés. Toutefois, ces effets négatifs ne sont pas généralisables, dans la mesure où les travailleurs considérés occupaient, déjà avant la crise, des portions précaires et peu stables du marché. C'est au Luxembourg où la qualité de l'insertion professionnelle des migrants est globalement meilleure que les effets de la crise sont les plus perceptibles, notamment par les immigrés subsahariens.

Il en va de même pour l'hypothèse de la diminution du soutien aux associations durant la crise. En effet, le soutien accordé aux associations d'immigrés subsahariens et ex-yougoslaves n'augmente pas durant la période concernée dans les pays constituant l'échantillon de la recherche. Toutefois, selon les responsables associatifs et les certains autres observateurs, l'aide en question est en soi estimée être périphérique et réduite.

Les interlocuteurs sondés reconnaissent que l'ampleur et l'efficacité des initiatives de solidarité internationale produites, en particulier par les associations de migrants subsahariens, ont tendance à baisser depuis le début de la crise économique. Le nombre de membres, ainsi que les sommes engrangées par les associations semblent diminuer. En effet, les principales sources de revenus des associations de migrants sont les migrants eux-mêmes.

Selon les témoins, dans l'ensemble des pays observés, la nature des préoccupations change : les membres des associations sont avant tout et de manière logique préoccupés par leur insertion et stabilité professionnelle. Ils se renferment sur leurs réseaux familiaux, limitent les contacts avec des groupes plus larges. Les associations elles-mêmes semblent se concentrer davantage sur des initiatives organisées sur base nationale ou communautaire et désertent quelque peu les plateformes plus diversifiées. On assiste, par exemple en Belgique, à une inflation d'associations qui sont vues, par certains migrants en difficulté d'insertion et de reconnaissance professionnelle, comme une issue, une possibilité de valorisation de leurs compétences.

Les activités des associations se tournent peu à peu vers des sphères telles que formation en langue, formation professionnelle et activités d'insertion... au détriment d'initiatives de solidarité avec les pays d'origine. Toutefois, les migrants rencontrés reconnaissent que les familles restées au pays comptent sur eux, crise ou pas. Aussi, l'aide ne s'arrête pas, mais s'individualise, s'amenuise, vise le plus pressant : santé, alimentation, éducation... ou l'immigration des proches !

En effet, au Luxembourg et en République tchèque, les immigrés de diverses communautés disent contribuer à l'arrivée de leurs proches dans le pays d'accueil, les réseaux sociaux informatisés servant de portail d'échange et d'information. Dans de nombreux cas, avant d'atteindre les pays où l'enquête a eu lieu, les nouveaux migrants passent par d'autres pays de l'UE. Souvent, la Belgique ou la République tchèque sont considérées comme des « pays étape » avant de rejoindre d'autres États.

Si le cercle familial élargi est important pour l'immigration, il doit être élargi à d'autres contacts au pays d'installation ou de transit pour plus d'efficacité et de rapidité dans l'adaptation à la société d'accueil et à son marché du travail. La taille et la diversité de ce réseau de confiance permettent, en effet, d'accéder à des informations nécessaires pour l'intégration.

On observe plus grande aisance des associations des Balkans à se constituer, fédérer, lier à des institutions du pays d'accueil (comme les entreprises où travaillent les migrants) et à mener des actions de solidarité¹. Les difficultés relatives des associations de migrants africains sont notamment dues à leur éclatement en un grand

¹ Les migrants de l'ancienne Yougoslavie installés au Luxembourg et en Belgique sont souvent propriétaires de biens immobiliers : au pays d'accueil et d'origine. Cette une forme stabilité économique est également une possibilité d'investissement dont sont dépourvu pour de multiples raisons les immigrés africains. Paradoxalement, la crise économique a permis à certains groupes de migrants d'accéder à la « double propriété », notamment grâce à la chute des taux d'intérêt. Les générations suivantes bénéficient également de l'assise économique constituée par leurs parents. Certaines familles ex-yougoslaves tentent de créer des commerces dans leur pays de résidence et dans leur pays d'origine.

nombre de très petites associations nationales, à la précarité professionnelle de leurs membres, ainsi qu'à des préjugés et incompréhensions¹ dont elles semblent être victimes.

Toutefois, l'étude montre, dans tous les cas, l'utilité des associations pour les migrants primo-arrivants, souvent isolés et démunis face à un monde aussi nouveau qu'inconnu. Ces associations sont des relais précieux tant pour les pouvoirs publics que pour les ONG dédiées à l'accueil et l'intégration des immigrés. Selon les responsables d'association, s'il n'est pas rare que ces compétences soient sollicitées assez souvent (notamment en termes de médiation et de traduction), rarement elles sont reconnues et financées à la hauteur des attentes.

En conclusion, certaines recommandations apparaissent pour les structures associatives et publiques en charge de l'intégration des populations immigrées. *La situation spécifique et davantage précaire des groupes africains est établie. Elle mériterait des approches spécifiques. Une autre suggestion pourrait être de se centrer sur la question des droits des travailleurs et de l'apport des associations dans ce cadre, notamment en situation de crise et d'exacerbation des situations d'exploitation. Il faut encore souligner les dérives des politiques migratoires qui conduisent à l'émergence de mafias menaçant la cohésion et la solidarité sociales partout en Europe. Le rôle d'information des plateformes d'associations devient dès lors très important au sein des pays européens et entre ces pays et les pays d'origine. Ces fédérations doivent peser de tout leur poids sur la définition de nouvelles législations en termes de migrations et d'accès à l'emploi.*

Références

- Bosswick W., Heckmann F. (2006), *Integration of migrants : Contribution of local and regional authorities*. Dublin : European Foundation for Improvement of Living and Working Conditions. www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0622.htm.
- Castles S. (2008), *Conference on Theories of Migration and Social Change*, Oxford : St Anne's College, 1 – 3 juillet.
- Centlivres P. (2006), « La diaspora comme condition ordinaire », Berthomière W., Chivallon C. *Les diasporas dans le monde contemporain*. Paris : Karthala.
- Drbohlav D. (2008), *Nelegální ekonomické aktivity migrant ?* Prague : Karolinum.
- Gerstnerová A. (2009), *L'Intégration des immigrés subsahariens hautement qualifiés à Prague : Comparaison avec Paris, Londres, Liège*. Thèse de doctorat en géographie sociale (en tchèque). Prague : Université Charles, lib.natur.cuni.cz/BIBLIO/vskp/detail/?select=203.
- Gerstnerová A., Vitnerová H. (2011), « Africains en République tchèque. L'intégration comme problème et défi », *Slovo*, n° 3, p. 20-21. www.slovo21.cz/nove/images/dokumenty_integrace/slovo_bulletin_03_11.pdf.
- Gertnerová A. (2007), *Posilování kulturní diverzity : podpora systematického přístupu měření otázek kulturní integrace příchozích*. Vyzkumny projekt, Prague : Grantova agentura Univerzity Karlovy v Praze.
- Giddens A. (1984), *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge : Policy Press.
- Hartung A. (2010), *Structural Integration of Immigrants and the Second Generation in Europe : A Study of Unemployment Durations and Job Destinations in Luxembourg, Belgium and Germany*. Louvain : KUL.
- Knott M. et Manço A. (2010), « Policy Interactions in Belgium », OECD, *Naturalisation : A Passport for the Better Integration of Immigrants ?*, Paris : OCDE, p. 278-301.
- Lejealle B., Blond-Hanten C., Waltzer L., et Segura J. (2010), *Le secteur associatif au Luxembourg*. Luxembourg : CEPS/INSTEAD.
- Manço A. (2010), « Identifier et analyser les pratiques de migration et développement en Europe : méthode et résultats globaux », Amorantitis S. et Manço A., *Migrations et Développement en Europe. Politiques, pratiques, acteurs*. Bruxelles, Paris : IRFAM et EUNOMAD. irfam.org/assets/File/livrePublication/docs/EUNOMAD_Migrations_et_developpement_en_Europe.pdf.
- Marty C. (2012), « Les femmes face à la crise et à l'austérité », *Crise et alternatives en Europe*, p. 172-179. www.espaces-marx.net/IMG/pdf/T_N10_Marty.pdf.
- Pavliková T. (ed.) (2001), *Mensiny a migranti v České republice. My a oni v multikulturní společnosti 21. století*. Prague : Portál.
- Sirkeci I., Cohen J. H., Ratha D. (2012), *Migration and Remittances during the Global Financial Crisis and Beyond*, Washington D. C. : World Bank.

¹ Notamment des questions liées à la culture de fonctionnement souvent informelle, ponctuelle, en lien avec les pays d'origine ; à la complexité de la situation de séjour de certains responsables associatifs ; aux rapports entre religieux et séculier au sein de certaines associations ; ainsi qu'à la personnalité et aux rôles de certains responsables charismatiques et de leur famille, ici et là-bas. Notons également que peu d'associations de migrants rencontrées s'adressent en réalité aux autorités publiques de leur pays de résidence, selon les canaux prévus par ces autorités. Les raisons en sont : complexité des démarches ; faiblesse et inadéquation des retombées attendues ; et peur de perdre l'autonomie.